



L'Echo Mariac



**Bulletin municipal n° 24
Juin 2009**

Garantie
Progressifs

Lunetterie
Lentilles de contact

2^e paire
OFFERTE

OPTIQUE FAHISSE

LE CHEYLARD - Tél./Fax : 04 75 29 04 59

SARL PAROT-CLAUZIER



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ZINGUERIE
ENERGIES RENOUVELABLES

3, rue du Patronage 07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 19 47 - Fax 04 75 29 32 87



Impressions Chevalier

Création graphique
Impression numérique & offset

LE CHEYLARD Tél. 04 75 29 14 95

SARL



NETTOYAGE

Entretien des locaux
professionnels et privés
Devis gratuits

DORNAS - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 40 57 - Fax 04 75 29 98 52



Vivre au Village

Epicerie / Multi-service

M. et M^{me} Jean Gauthier

07160 Dornas
07160 Mariac

SARL NGAUTOS

Vente véhicules - Réparations
Dépannage - Toutes marques

07160 MARIAC Tél. 04 75 29 14 26



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Gilles Bois
(Agent Général exclusif MMA)

Intermédiaire en opérations de banque de MA banque

9, rue du Couvent - 07160 Le Cheylard

Tél./Fax 04 75 29 13 02 N° Orias 07010885

Exploitation Le Cheylard
15, rue Louis Vincent - BP48
07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 40 58 - Tél : 04 75 29 58 91

DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Services de l'eau et de l'assainissement • Travaux d'équipement et de canalisation
Services aux industriels • Gestion des boîtes d'épuration

Michel
CHARRIER

La Palisse Nord - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 02 51 - Fax 04 75 29 00 68

Serrurerie - Forge
Menuiserie alu
Clé minute
Bâches - Stores
Volets roulants

SARL FAURE

A votre service depuis 1908

ARTS
de la
TABLE
Liste de mariage
- Cadeaux
- Déco

Chauffage - Sanitaire - Entretien
Zinguerie - Vitrerie
Électro-ménager - Cuisines



1, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 74 75

SARL Gérard Bonhomme



Électricité générale
Chauffage électrique
Mise en conformité

Parking de la Guinguette
07160 Le Cheylard
Tél./Fax 04 75 20 81 76
Tél. 04 75 29 07 97

DEPUIS
20
ANS
à votre service

Multi-PLAQUES

IMMATRICULATION AUTO/MOTO/CYCLO
SIGNALÉTIQUE - PUBLICITÉ
Tél: 04 75 29 06 02

DORNAS
07
pays du
CHEYLARD



Francis Dauphin

Plâtrerie - Peinture - Revêtement - Isolation

07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 27 20

R. & Ph. Gros

ARTISAN BOULANGER - PÂTISSIER
Pont-de-Frontenières 07160 Mariac
Tél. 04 75 29 05 68

Editorial



Vous avez entre les mains le deuxième bulletin d'informations de la nouvelle équipe municipale.

Nous avons souhaité le rendre plus complet, plus attrayant...

Qu'il soit le reflet le plus fidèle de tout ce qui a lieu dans la commune.

Depuis le budget réaliste – sans augmentation des taux d'imposition mais ambitieux car il permettra des investissements conséquents – en voirie notamment, abords de la mairie sans recours à l'emprunt.

Un budget qui prépare l'avenir jusqu'à la vie des écoles, des associations...

Notre position de bourg d'accueil de la vallée de la Dorne se confirme avec le succès des équipements : garderie, cantine et le développement des commerces : avec la boulangerie-pâtisserie, la nouvelle épicerie, l'ouverture d'un salon de coiffure et qui sait d'un bar...

Vous avez droit aussi à un retour dans le passé, l'origine des noms de lieux, une histoire qui permet de mieux appréhender le présent.

Nous ferons notre possible pour donner à la commune les structures qu'elle doit avoir pour jouer pleinement son rôle, comme en ce moment la réalisation de l'assainissement et le renforcement du réseau d'eau depuis Ribefaites en partenariat et cofinancement avec la Communauté de communes, malgré les difficultés géographiques avec l'existence de deux cœurs de village, la dispersion de l'habitat sans oublier les incertitudes actuelles économiques, et celles qui pourraient

être dues à la réforme attendue des collectivités locales.

Une nouvelle donne avec des regroupements de communautés, des entités plus étendues qui nous relieront davantage à l'axe Vallée du Rhône.

Sans pour autant nier l'identité de la commune, cette cellule de proximité que vous appréciez.

Maurice Roche

Sommaire

Éditorial	page 3
État civil et renseignements mairie	page 4
Évolution des taux d'imposition sur 10 ans ...	page 5
Budget 2008-2009	pages 6-7
Les travaux	pages 8-9
Les événements de 2008	pages 10-11
Plaques de rues et plan de Mariac	page 12
La vie communale	page 13
Du nouveau dans la commune	pages 14-15
Les intempéries	page 16
Les écoles primaire et maternelle publiques	page 17
Association des parents délégués et prévention routière	page 18
École catholique	page 19
Associations	pages 20 à 28
Poème	page 25
Eyrieux Clair	page 29
Sictomsed	page 30
Le débroussaillage	page 31
Promenade toponymique	pages 32 à 34

L'écho de Mariac, bulletin d'informations municipales
édité par la Mairie de Mariac (Ardèche), 07160
n° 24 juin 2009

Directeur de la publication : M. Maurice Roche

Impression : Impressions Chevalier
07160 Le Cheylard - N° imprimeur : 87

Nous remercions tous les annonceurs
qui ont bien voulu nous aider à la
réalisation de ce bulletin municipal.

Etat Civil de 2008

Naissances

Tom, Aimé, Marius ROCHETTE, le 14 janvier à Saint-Agrève (Ardèche)

Yannis MOUNIER, le 23 juin 2008 à Saint-Agrève (Ardèche)

Kyllian, Valentin, Lucas, Jean-Christophe BEAUVAIS, le 29 juillet, reconnaissance

Inès, Jessyca, Cécilia JEANNE, le 4 août à Saint-Agrève (Ardèche)

Eliot, Timéo FAURE, le 21 novembre à Guilherand-Granges (Ardèche)



Mariage

André, Roger, Lucien, Daniel CHANAL

et Raymonde, Rosette, Marie-Louise GAGNE, le 4 juillet

Richard LARMENIER et Céline, Laure VALLON, le 2 août



Décès

Joseph, Henri ARNAUD, le 1^{er} février

Berthe, Léa, Germaine CHALÉAC (épouse SAROUL), le 17 février

Jean-Pierre, Henri, Yves GUERIN, le 17 juillet

Marius, Etienne ROCHETTE, le 19 juillet

Henria, Maria VIGNE (veuve RIFFARD) le 8 août

Jean-Louis, Marcel PLANTIER, le 1^{er} octobre

Suzanne, Michèle, Madeleine FRAYSSE, le 4 octobre

Paul RONDEPIERRE, le 18 octobre

Raymond, Louis GIRAUD, le 2 décembre



Renseignements utiles

La mairie est ouverte au public :

Du lundi au vendredi inclus le matin de 9 h à 12 h.

Les mardis et vendredis après-midis de 15 h à 18 h.

Le Maire et les adjoints sont à la disposition de chacun sur rendez-vous en mairie.

N° EN CAS D'URGENCE :

15 SAMU

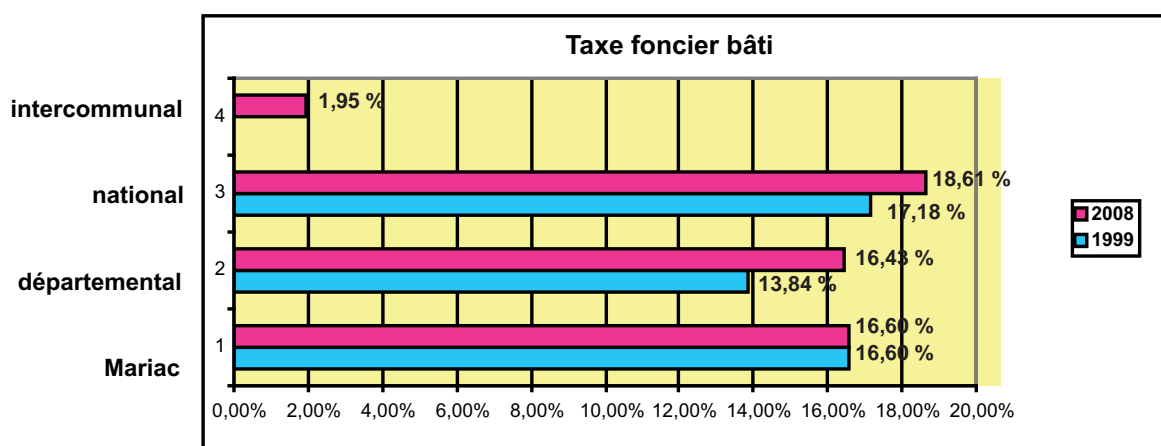
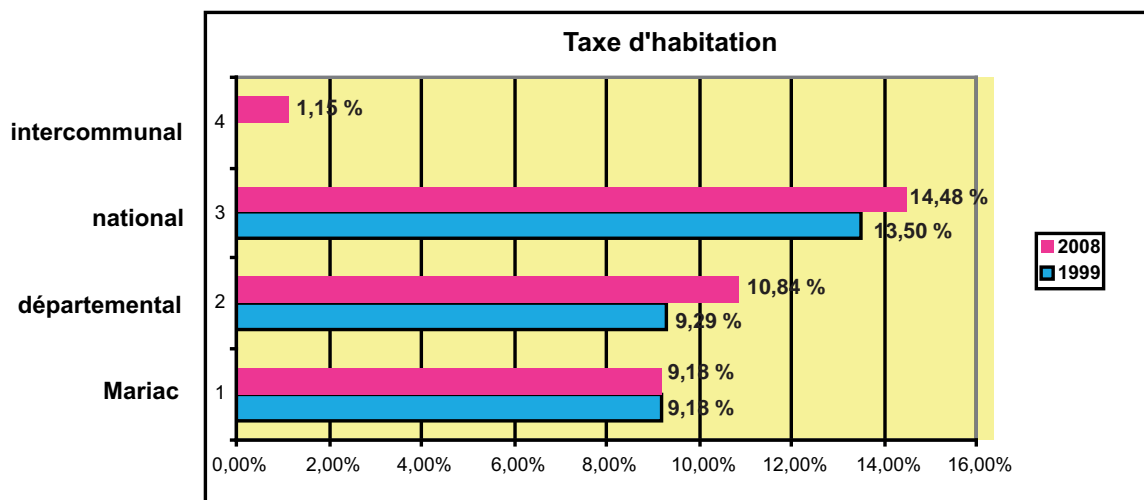
18 POMPIERS

0810 333 321 EDF (dépannage)

17 POLICE

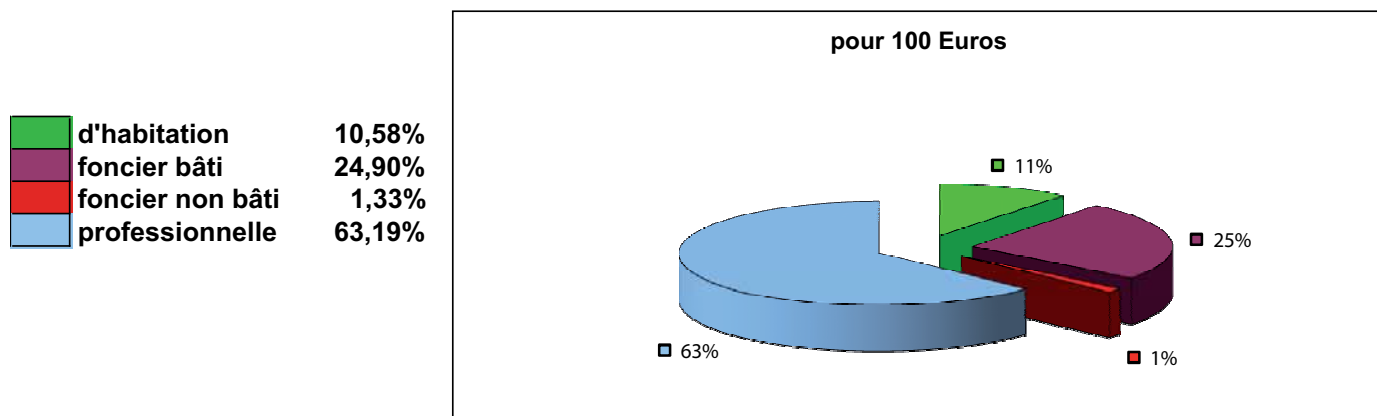
112 N° URGENCE EUROPEEN (portables)

Evolution des taux d'imposition sur les dix dernières années



Cette présentation est faite sur la base des chiffres connus en 2008, pour notre commune l'année 2009 ne verra encore aucune augmentation des taux d'impositions.

PART DE CHAQUE TAXE POUR 100 € PERÇUS À MARIAC

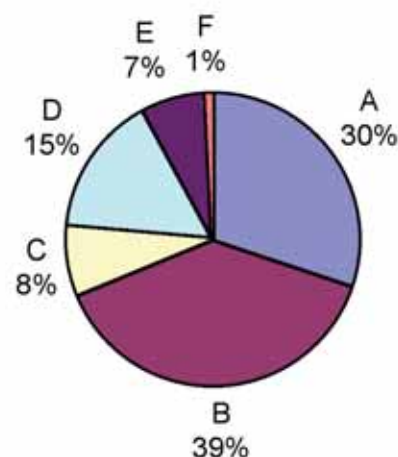


Pour 100 euros de recettes perçus par la commune voici ce que représente chacune des 4 taxes.

Exercice 2008

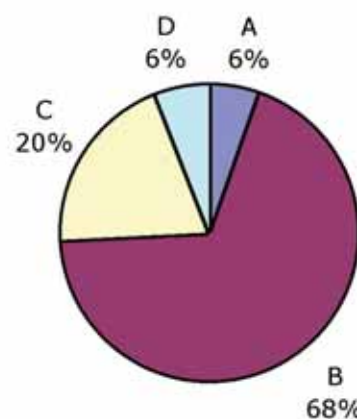
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	A	142 537,19 €
Charges de personnel	B	180 343,62 €
Opérations d'ordre entre section	C	37 841,24 €
Autres charges gestion courante	D	71 809,82 €
Charges financières	E	32 589,65 €
Charges exceptionnelles	F	5 308,20 €
TOTAL DÉPENSES	T	470 429,72 €



Recettes de fonctionnement

Produits des services du domaine et de gestion courante	A	42 723,53 €
Impôts et taxes	B	525 759,65 €
Dotations et participations	C	153 887,30 €
Produits exceptionnels	D	46 622,93 €
TOTAL RECETTES	T	768 993,41 €



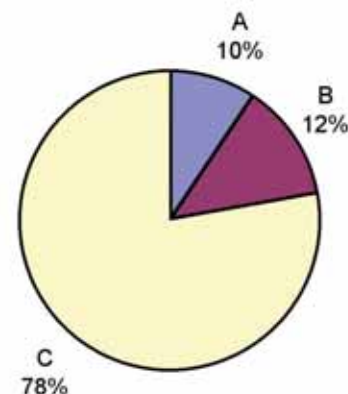
Investissement dépenses

Solde d'investissement reporté	A	91 565,29 €
Remboursement d'emprunts	B	58 649,75 €
Dépenses d'équipement	C	405 208,84 €
TOTAL DÉPENSES	T	463 858,59 €

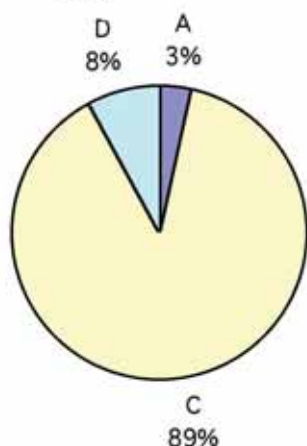
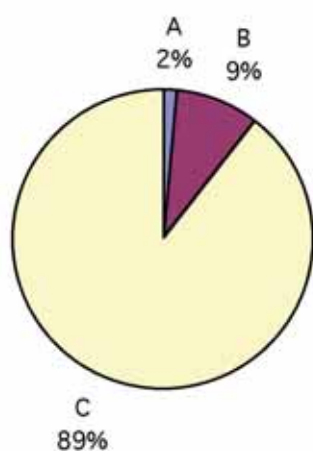
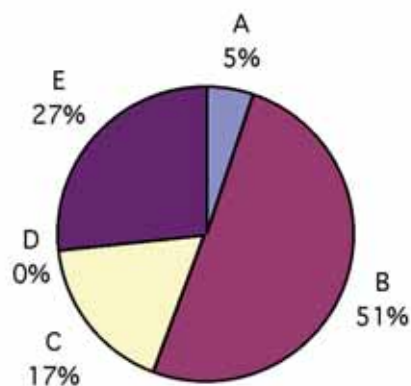
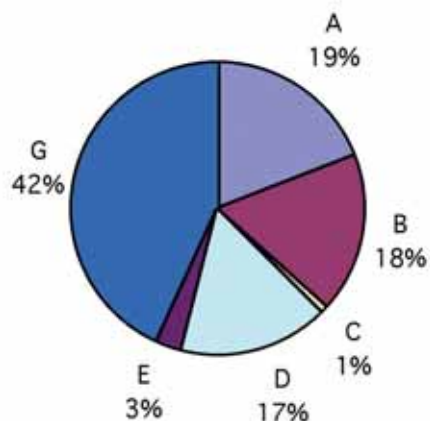


Recettes d'investissement

Subventions	A	58 433,00 €
Emprunts	B	76 732,24 €
Autofinancement	C	479 667,99 €
TOTAL RECETTES	T	614 833,23 €



Le budget d'investissement est conséquent : voirie communale, abords de la mairie...
Il permettra à la commune de percevoir dès cette année le remboursement de la TVA (au lieu d'un différé de deux ans) dans le cadre du plan de relance de l'économie.



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	A	197 600,00 €
Charges de personnel	B	186 271,00 €
Dépenses imprévues Fonct	C	10 000,00 €
Autres charges gestion courante	D	173 405,00 €
Charges financières	E	31 000,00 €
Autofinancement	G	451 636,13 €
TOTAL DÉPENSES	T	1 049 912,13 €

Recettes de fonctionnement

Produits des services	A	55 760,00 €
Impôts et taxes	B	530 819,00 €
Dotations et participations	C	179 338,00 €
Excédent antérieur reporté Fonc.	E	283 995,13 €
TOTAL RECETTES	T	1 049 912,13 €

Investissement dépenses

Dépenses imprévues	A	13 169,13 €
Remboursement d'emprunts	B	64 041,00 €
Dépenses d'équipement	C	663 584,91 €
TOTAL DÉPENSES	T	740 795,04 €

Investissement recettes

Subventions d'investissement	A	25 899,00 €
Autofinancement et FCTVA	C	655 486,69 €
Excédent d'investissement reporté	D	59 409,35 €
TOTAL RECETTES	T	740 795,04 €

Dans une commune une partie essentielle et incontournable des investissements concerne la voirie. 2008 n'a pas dérogé à cette règle.

- La poursuite du revêtement de la chaussée au lotissement de l'Hu-bac d'Echanoux en direction des Jallats (2^e tranche) a été réalisée.
- Au stade un ralentisseur permet d'améliorer la sécurité.
- À proximité de la mairie, l'aménagement de l'espace parking a commencé ainsi que le revêtement de la RD 282 en aval des bâtiments communaux. Soit une dépense de 32 000 €.
- L'enfouissement des réseaux basse tension et téléphone à Cornuscles est allé de pair avec la pose de trois réverbères.
- Le local contigu à la nouvelle salle des fêtes a été aménagé ainsi que la pièce de l'espace d'animation destinée à nos anciens et autres associations.
- Le secrétariat de mairie a été doté de mobilier complémentaire.
- La réfection des locaux de l'ancienne mairie a été confiée à des entreprises, Monsieur et Madame Gauthier se chargeant eux-mêmes de l'aménagement et de la sécurisation des lieux avant l'ouverture de la nouvelle épicerie.
- Le local de l'ADMR a été rénové par les employés communaux. Leur petite équipe est chargée toute l'année de l'entretien courant : taille des arbres, des haies, la tonte des espaces verts, le débroussaillage, la restauration de murs, le fleurissement, d'une partie du déneigement, etc.



Cornuscles

Cette année 2009 un effort tout particulier sera porté sur les remises en état de voies communales considérablement dégradées suite à un hiver rigoureux. La route de Chadenac est dans les priorités ainsi que celle de Fournet mais d'autres secteurs sont aussi concernés. Cet investissement conséquent dépassera les 100 000 €.



Les Jallats

Nous pensons commencer à l'automne, en lien avec le département, l'aménagement de l'espace public à côté des nouveaux bâtiments municipaux. Le projet peut être consulté à la mairie.

D'autres investissements sont envisagés : jeux pour enfants à l'espace d'animation, aménagement d'arrêts de bus, reprise de toitures des bâtiments (ancienne salle des fêtes et ADMR), réparation des dégâts d'orages à Garnier et au Pont de Fromentières.

aux



Les travaux de l'église



L'épicerie

Il était une fois...

Chacun se rappelle de la grosse pierre d'angle qui sortait de l'alignement du clocher de l'Eglise du Pont de Fromentières. Mais personne ne se souvient vraiment depuis quand elle a commencé à jaillir ! Le fait est que le dernier coup de foudre du printemps dernier qui endommagea sérieusement le clocher la fit se décaler un peu plus encore. Lors de la réparation de la toiture, l'entreprise Hilaire, chargée du chantier, l'a remise en place pour la sécurité de tous. La photo ci-dessus témoigne de la position qu'elle occupait encore il y a peu.



UN AN D'ACTU EN



L'arrivée du Père Noël du clocher de l'église



Cinéma de plein air en juillet



Inauguration de la médiathèque en novembre



Le pont de Garnier - MARIAC (Ardèche)



Le Pont de Fromentières - MARIAC (07)



La Dorne à MARIAC (07)

La commune fait ses timbres à son image

ements

EN VRAC À MARIAC !



L'Ardéchoise : les bénévoles après l'effort



En juin succès pour l'Ardéchoise : encouragements



Un temps de chien pour le Monte Carlo des voitures anciennes en février, il fallait être motivé pour voir passer l'alpine de COMAS et les autres



Fin février un spectacle musical comme au cabaret

Nos rues prennent nom



Comme cela a été annoncé en fin d'année des plaques de rues apparaissent peu à peu à Mariac et au Pont de Fromentières. Certaines de nos voies ont déjà des noms en usage, d'autres sont à baptiser. Cela donne l'occasion de faire réapparaître des noms de ruisseaux ou de lieux-dits dont seuls les plus anciens se souviennent. Dans tous les cas les noms de quartiers restent, l'identification des rues n'étant qu'une précision facilitant les recherches d'adresses. L'an prochain des numéros arriveront à leur tour sur nos habitations ce qui mettra un terme à ce programme de modernité.

Plan de Mariac



Des dépliants permettant de présenter le territoire communal sont maintenant disponibles c'est grâce à la générosité des annonceurs qu'ils ont pu voir le jour, merci à eux..

La vie communale c'est aussi



L'hommage aux morts lors de la cérémonie du 11 novembre



Les vœux de M. le Maire en janvier



Le partage des bugnes faites par les anciens avec les plus petits en février



Haut débit et très haut débit

Où en est-on pour notre commune ?

La mission confiée à A.D.N (Ardèche.Drôme.Numérique) (créée à l'initiative des conseils généraux des deux départements et du conseil régional Rhône-Alpes avec le soutien financier de l'union européenne) consiste à piloter l'aménagement numérique de nos deux départements. Courant 2010, 96 % des habitants pourront profiter des services et prix offerts par les différents opérateurs. Tous les foyers en zone blanche bénéficieront également d'une solution d'accès haut débit.

À ce jour si des parties de notre territoire sont desservies par le fil (réseau France Télécom) et par les ondes (WiFi) avec un débit d'au moins 512 kbps d'autres ne le sont pas du tout ou seulement en bas débit.

Demain le réseau hertzien sera étendu renforcé et ouvert à la concurrence, sa fiabilité étant améliorée avec de nouvelles offres pouvant intégrer téléphonie et télévision.

Pour les zones blanches ne pouvant pas être atteintes par l'un des deux systèmes c'est une offre satellite qui leur est proposée dès maintenant avec aide financière d'A.D.N. Dès aujourd'hui pour savoir si vous êtes éligible pour bénéficier de cette offre vous pouvez appeler au N° 0810 260 726 ou aller sur le site www.adtim.fr remplir votre demande.

Vos élus vont continuer à agir pour obtenir l'arrivée de la fibre optique et son « très haut débit » sur la commune ou au moins un haut débit filaire plus performant ce qui pourrait se faire par une modification du réseau « cuivre » de France Télécom, à suivre...



Portage des repas à domicile

Conformément à ce qui avait été proposé avant les dernières élections, une enquête d'une grande ampleur s'est déroulée jusqu'à fin avril auprès de toute la population âgée d'au moins 60 ans ou handicapée. Celle-ci avait pour objet de connaître le nombre de personnes intéressées par un tel service avant d'envisager son éventuelle création. Les réponses font apparaître un bon nombre de clients potentiels (plus de 10) aussi, avec l'ADMR locale comme partenaire, le même sondage débutera prochainement sur la commune voisine d'Accons. Lorsque tous les chiffres seront connus des contacts précis seront alors pris avec différents prestataires de service pour une mise en place effective ou dès que possible.



Echo de Mariac

Notre publication permet de diffuser une fois par an des informations communales mais aussi d'évoquer la vie de nos écoles et nos associations, de relater la vie locale contemporaine mais aussi son histoire. Les sujets peuvent être variés pourvu qu'ils aient un lien avec notre communauté. Vous avez des idées de textes d'anecdotes de photos, dessins etc. alors n'hésitez pas à nous les proposer en mairie pour l'édition prochaine, merci.

rlons en...

Transport scolaire

À compter de la rentrée de septembre 2009 le département de l'Ardèche responsable des transports scolaires a décidé de mettre en place une vignette de transport de 70 € pour l'année pour tous les élèves de maternelle et du primaire.

Localement ceci implique que tout enfant de plus de 3 ans qui effectue les trajets domicile-école, école-cantine-garderie doit être titulaire de cette carte.

Des exonérations sont possibles en fonction du quotient familial.

Renseignements en mairie.

Ville à joie est née

L'association a vu le jour le 21 novembre 2008. Nadine Delorme en assure la présidence, Annie FERLIN est vice-présidente, la trésorerie est confiée à Jean-Paul Faure épaulé de Laurent Devidal enfin le secrétariat est dans les mains d'Adeline Bertrand avec Elise Faure comme adjointe.

Le but est d'animer la commune de Mariac en partageant joie et bonne humeur.



La descente du clocher de l'église du Pont de Fromentières par le père Noël le 22 décembre a été, avec le soutien de la municipalité, notre première organisation.

Cette fête fut un véritable succès. Après le défilé de nos bambins avec leurs lampions l'arrivée du père Noël a enthousiasmé la foule venue l'accueillir. Une pluie de papillotes s'est alors déversée sur elle puis autour d'un verre de vin chaud et en dégustant une chouquette, chacun a partagé un bon moment d'amitié. Cette belle soirée sera, bien entendu, reconduite cette année. Pour l'avenir, une fête d'été est en préparation, mais chut, vous le saurez le moment venu.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de « Ville à joie » vous serez les bienvenus et contactez-nous au 04 75 29 66 24 pour tout renseignement.



Des intempéries au-dessus de la moyenne



Les fortes pluies et chutes de neige ont causé quelques dérangements mais fort heureusement notre territoire a été relativement épargné comparé à d'autres. Pas de gros dégâts et aucune victime à déplorer. Seuls restent quelques clics.



TERRASSEMENT - MAÇONNERIE

STÉ HILAIRE JEAN ET FILS

PONT-DE-FROMENTIÈRES 07160 MARIAC

TÉL 04 75 29 05 43 - FAX 04 75 29 41 05

À l'école primaire publique

Personnel

Cette année, l'école primaire a vu l'arrivée d'un nouvel enseignant : Anthony Faurie qui enseigne dans la classe de cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Pas de changement pour l'autre classe : Magali Lourdou enseigne dans la classe de cycle 2 (grande section de maternelle, CP, CE1).

Au total, l'école primaire publique accueille 32 élèves répartis en deux classes.

Pendant le premier semestre, M^{me} Sambou Merger, professeur à l'école départementale de musique, est intervenue pour l'enseignement de la musique.

L'enseignement de l'anglais est assuré par les deux professeurs.



Projets pédagogiques

Depuis le début de l'année, l'aide personnalisée a été mise en place pour 25 semaines, le matin



de 8 h 05 à 8 h 35. Les enfants sont accueillis en petits groupes 2 jours, ou 4 jours par semaine, en fonction des compétences travaillées et des classes.

En lien avec le projet d'école qui porte sur l'ouverture à la culture scientifique, littéraire, artistique, des projets ont été mis en place :

- ✓ une animation « Apprenons à trier nos déchets » en lien avec l'Arche des Métiers ;
- ✓ un projet artistique sur le thème des quatre éléments (eau, air, terre et feu) avec Guy Chambon ;
- ✓ une projection au cinéma de « La Prophétie des grenouilles ».

Le projet de classe de découverte pour l'année 2009-2010 prend forme. Comme il y a trois ans, nous partirons à Vassieux-en-Vercors pour notre classe piscine.

À l'école maternelle publique

Harold

Mardi nous avons regardé le poussin dans l'œuf avec une lampe de poche.

Le poussin faisait piou-piou-piou et il essayait de percer sa coquille.

Mercredi le poussin est né.

Aujourd'hui jeudi le poussin est dans un carton avec de l'eau et des graines. Il est tout sec et tout seul.

(texte dicté par les enfants de la classe)



Association des parents d'élèves de l'école publique

Elle finance les activités parascolaires telles que classe de découverte, piscine, spectacles, cinéma, goûters de Noël, sorties de fin d'année... ceci par l'organisation de diverses manifestations, comme un repas annuel ouvert à tous et gratuit pour les enfants scolarisés à l'école publique (par exemple la maouche en 2008), d'une brocante, d'une fête d'école...

L'école publique est répartie par cycles avec 3 enseignants : une école maternelle parfaitement adaptée aux petits, et une école primaire à 2 classes.

Elle offre des conditions d'apprentissage très favorables du fait de la répartition équilibrée des élèves.

Nous rappelons que l'école publique est gratuite ainsi que la garderie et le transport scolaire.



La maouche

Inscriptions et renseignements :
maternelle 04 75 29 45 28
primaire 04 75 29 38 19

Prévention routière

Les jeunes se forment aux lois de la route



École catholique « Les Tilleuls »



Cette année scolaire 2008-2009, notre école accueille 27 enfants. Ce début d'année a été marqué par du changement en classe de maternelle-CP : le départ de Jacky Alcindor, qui est allée dans la Drôme pour se rapprocher de son mari, et l'arrivée de Nicole Clauzier de Saint-Andéol-de-Fourchades.

En octobre, à l'occasion de la semaine du goût, les enfants ont découvert et goûté fruits et légumes quelquefois peu connus. En fin de semaine, ils ont été ravis

de participer, avec l'aide de quelques parents, à la préparation d'un repas qu'ils ont ensuite partagé. C'est tellement mieux de goûter à tout quand on a soi-même préparé ce qu'on a dans l'assiette !



Pour fêter Noël et terminer l'année 2008, les enfants ont présenté leur spectacle à leurs parents et amis le samedi 20 décembre. Quelques mamans ont également surpris le public par la mise en scène d'une chanson. Tout le monde était ravi de cette soirée.

Quelques jours avant, les enfants avaient eu la visite du Père Noël apportant papillotes, goûters et cadeaux.

Pour Mardi gras, les enfants se sont déguisés pour aller faire le tour du village et saluer les personnes âgées du club. Au retour à l'école, ils ont partagé le goûter préparé par les mamans.

« Ce devrait être tous les jours le carnaval ! » s'est exclamée une princesse ce jour-là.

Pour la fin de l'année, ils ont d'autres projets : la piscine au troisième trimestre et la découverte des arts du cirque au « Domaine du Mont Joyeux » à Tence.

Le repas des anciens dans la tradition



Ce 25 janvier 2009, les anciens de la commune qui le pouvaient et le souhaitaient se sont retrouvés pour le repas annuel organisé par le CCAS. Pour la première fois cette agréable réunion a eu lieu dans la nouvelle salle des fêtes, ce qui a offert aux danseurs un peu plus d'espace.

Nombreux sont ceux qui ont souhaité s'exprimer au travers d'histoires, blagues, chansons ou poèmes, et ils ont pu le faire en se relayant au micro de l'orchestre les « Antibiotic ».



Les amis de la Dorne

« Les Amis de la Dorne » sont toujours partants pour leur voyage de fin d'année.

Pour l'année passée, visite en Auvergne du Puy de Dôme, découverte de Orcival, la Bourboule, Saint-Nectaire... que de souvenirs !

Au cours de notre assemblée générale 2008-2009, Noémie Dalard, vice-présidente, a souhaité céder sa place. Tous les membres du club remercient Noémie pour son dévouement pendant de nombreuses années. Elle reste toujours au club pour faire la belote ou autres jeux. Elle est remplacée par Ginette Chanéac.

Toutes les animations restent en place, le repas du club aura lieu le 16 mai 2009 aux Estables. Le voyage de fin de saison est programmé le 13 juin dans la Drôme provençale.

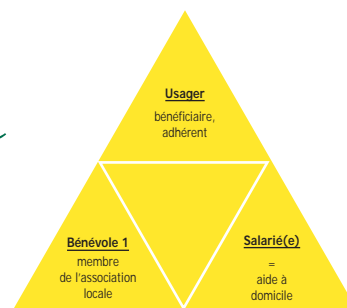
Le club accueille toutes les personnes qui souhaitent partager un moment convivial dans la nouvelle salle aménagée pour vous recevoir chaque mardi après-midi dès 14 h à l'espace d'animation.



Le rendez-vous du mardi après-midi

ADMR

À chaque assemblée générale de l'association ADMR d'Accons-Mariac, la présence d'un public toujours plus nombreux, élus des deux communes et sympathisants est un réel encouragement. Le maintien à domicile mobilise toute notre énergie depuis 32 ans et pour bien autant d'années à venir sans doute !



Car dans le secteur de l'aide à la personne, la demande est et sera de plus en plus grande, avec le poids des seniors en constante augmentation. Ce domaine des services à la personne se diversifie toujours plus : cuisine, ménage, repassage, bricolage, petit jardinage, courses, promenade, garde d'enfants, petits transports, aide aux actes de la vie quotidienne – toilette, habillage, lever, coucher...

La charte de l'aide à domicile clarifie cela. Il n'est pas d'année sans évolution, sans changement, ne serait-ce que par les bénévoles qui composent l'équipe, bureau et membres actifs. Aujourd'hui, le bureau est composé de la présidente Monique Serillon, de la vice-présidente Élisabeth Reynaud, du trésorier Lucien Chanéac, des secrétaires Béatrice Bertrand, Josiane Cotta et Françoise Riou.

D'autres membres font aussi partie du conseil d'administration, et toute personne qui se sentirait attirée par le rôle éminemment social de l'association peut contacter l'un d'entre nous et se joindre peu à peu à l'action que nous menons.

Il est bon de rappeler que chaque intervention à l'ADMR s'inscrit dans un triangle d'or, caractéristique du lien social.

Tennis club de Mariac

TCM

Le Tennis Club de Mariac a subi durant l'année 2008 une cure de rajeunissement, non pas de son bureau, mais celui de ses installations ; en effet le court n° 1 a été refait en entier (tricouche green-set et peinture), puis rebouchage des fissures et simple peinture pour le n° 2 – travaux pris en charge par la Communauté de communes du pays du Cheylard, comme le veut la nouvelle convention concernant les associations – et remise en état des grillages par les employés de la mairie de Mariac (merci à eux).

Des installations presque neuves qui devraient motiver encore plus les sociétaires à venir plus souvent sur les courts, voire même d'autres joueurs potentiels.

L'école de Tennis progresse encore cette année avec huit élèves, sous le contrôle du même moniteur David Delaye [voir photo].

Les dirigeants restent enthousiastes dans la gestion du club, malgré le peu d'activité, et responsables pour le maintien du club et ses installations en parfait état ; ils espèrent encore voir plus de pratiquants en rappelant cependant la nécessité de faire partie du club pour utiliser les installations, dont les raisons primordiales sont l'assurance et responsabilité couvertes par la licence, ainsi que le respect des autres sociétaires. Rappelons au passage que le coût de la licence reste très modeste, et que l'on peut obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de la mairie ou des membres du bureau du club (voir panneau d'affichage au chalet du club).



Le président du TCM, Michel Sérillon

Roland FARGE

07160 Mariac
Tél. 04 75 29 31 24

Electricité
Bâtiment

Green Valley

Jean's Factory - Teenagers

Prêt-à-porter homme, femme, enfant

Place Saléon-Terras 07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 33 62

SARL
MARTIN Frères

07160 ST-MICHEL-D'AURANCE
Tél. 04 75 29 09 59
Fax 04 75 29 29 40

Fabrication et pose de :
MENUISERIE BOIS
Menuiserie aluminium
CHARPENTE
COUVERTURE
Maison ossature bois

A.S.B. Mariac

La saison 2008 a été riche pour nos licenciés avec 9 qualifications pour les championnats d'Ardèche (simple-doublette-quadrette), et une qualification pour la doublette formée par Stéphane Aubert et Julien Fontanel pour les championnats de France qui se sont déroulés à Nantes en juillet 2008. Nos deux joueurs ne s'inclinant qu'en quart de finale.

De la saison 2008 on retiendra aussi le retrait de la présidence de Gilbert Fontanel après 24 ans de dévouement à la tête de l'association. Qu'il en soit bien remercié.

Souhaitons bonne chance au nouveau bureau formé de :

Président : Julien Fontanel — Vice-présidents : Gilbert Fontanel, Michel Mathon

Trésorier : Philippe Vigne — Trésorier adjoint : André Souche

Secrétaire : Raphaël Riou — Secrétaire adjoint : Roland Serillon

Membres : Yves Riou, Ludovic Riou

L'année 2009 s'annonce bien chargée avec deux concours en doublettes (17 mai et 15 août), et les éliminatoires secteur (doublettes 3^e et 4^e divisions en avril et quadrettes vétérans en mai), avec le traditionnel repas du « chevreau » en mars et un bal avec Cyclone le 9 mai.



La doublette Aubert+Fontanel

Pétanque de la Dorne



Pour 2009 le nombre de licenciés stagne, voire est en légère diminution avec 39 membres, soit 33 hommes et 6 femmes. Lors de notre assemblée générale du 17 janvier nous avons eu le plaisir d'accueillir 45 convives pour le repas (paella).

Cette année trois concours officiels sont prévus :

- ✓ doublettes (masculin et féminin) challenge A.Tilet le 21 mars ;
- ✓ doublettes (masculin) le 28 mars ;
- ✓ doublettes (masculin) le 16 mai.

Nous verrons si nous pouvons organiser comme l'an passé, en juin ou juillet, un concours réservé aux licenciés et sympathisants de notre association, cela dans un esprit convivial autour d'un buffet avec grillades. Fin août aura lieu notre voyage annuel en car (lieu à définir) avec départ de Mariac vers 10 h et retour vers 21 h 30.

L'assemblée générale clôturera la saison en janvier, suivie de son traditionnel dîner.

À travers ce loisir (passion pour certains), si nous recherchons le plaisir de jouer, nous souhaitons avant tout partager avec tous, licenciés ou non, d'agréables moments de convivialité.

Les Créa'artistes

La rentrée 2008 a été source de satisfaction pour l'équipe des « Créa'artistes ».

L'atelier « expression théâtrale », timide à ses débuts, prend un bel essor. Trente enfants de 9 à 14 ans viennent aux cours dispensés par Annie Ferlin.

Cette année 4 séances sont proposées :

- ✓ Mariac : mardi de 17 h 30 à 19 h ;
- ✓ Le Cheylard : lundi de 17 h 30 à 19 h pour 1^{re} et 2^e années, et jeudi de 17 h 30 à 19 h pour ados et 3^e année.
- ✓ Saint-Martin-de-Valamas : vendredi de 18 h à 19 h 30.

L'activité

Des exercices de voix, rythme, relation à l'autre et improvisation constituent la première partie du cours, puis place à l'expression ; nos comédiens montent sur scène pour jouer des sketches ou créer leurs propres pièces.

Au mois de juin, deux représentations seront proposées à Saint-Martin-de-Valamas et au Cheylard. Vous découvrirez « Qui a kidnappé Agathe ? », « La vendeuse de chaussures », « La punition d'Alice » ou « Casting pour vent de révolte à la ferme ». Un rendez-vous à ne pas manquer !

(Renseignements au 06 15 76 73 35)



L'atelier « couleurs et tissus », animé par Geneviève Aubert, permet à 14 couturières de vivre leur passion. Avec une habilité et une patience à toute épreuve, sous leurs doigts naissent des torrents de couleurs : coussins, chemins de table, sacs... et beaucoup d'autres objets procurant satisfaction et joie pour les créatrices et plaisir des yeux pour les admirateurs. Tous les lundis de 14 h à 17 h, à l'espace d'animation de Mariac, Geneviève partage avec gentillesse et dévouement son savoir-faire et sa passion pour le patchwork.

(Renseignements au 04 75 29 35 37)



Les Gais Lurons sont toujours au rendez-vous



*Saison 2008-2009 : la troupe au complet après la séance de Mariac se lance dans la chansonnette.
De gauche à droite : Paulette Freydier, Samuel Bonhomme, Jean-Marc Plantier, Raphaëlle Dupin,
Mireille Subtil, Jérôme André, Jean-Paul Fontanel, Clovis Coste et Jean-Marc Merchat.*

Si pendant l'année 2008 nos comédiens locaux ont pris un peu de repos, ils sont de retour.

« D'un bégaiement tenace », en passant par « L'auto-immobile » et pour finir par « La bête qui remonte », ils essaient de faire oublier la crise et les soucis quotidiens de chacun.

De nouveaux comédiens ont rejoint la troupe, ainsi qu'un metteur en scène local, Jérôme André, bien connu des amateurs de théâtre des Boutières. D'autres l'ont quittée, ainsi va la vie...

Devant un public toujours aussi nombreux et enthousiaste, la troupe locale des Gais Lurons a pu, le temps d'une soirée – on l'espère – faire partager à chacun un moment de bonne humeur et de convivialité.

À l'heure où l'individualisme et la solitude gagnent chaque jour un peu plus de terrain, les rares moments de convivialité et de rencontre n'en sont que plus appréciés. C'est avec plaisir que, modestement, nos acteurs en herbe ont essayé d'apporter à chacun un moment agréable au milieu des multiples préoccupations.

Cette année, les comédiens se sont produits pour la première fois à Chanéac, pour la dernière représentation, et ils sont revenus présenter leur spectacle à Saint-Martin. Un accueil plus que chaleureux les attendait et leur a donné un surplus de motivation. Ils n'ont pas oublié non plus les rendez-vous habituels à Mariac, au Cheylard, à Saint-Julien-Labrousse et à La Chapelle-sous-Chanéac.

La rumeur annonce un spectacle 2010 encore plus surprenant. Les répétitions vont reprendre en septembre, car nous ne voulons surtout pas vous décevoir.

Jean-Marc Merchat, le président

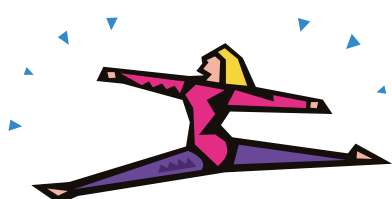
Les Gais Lurons sont toujours au rendez-vous



*L'auto-immobile : Paulette Freydier (à gauche)
Jean-Marc Plantier (au centre)
et Jean-Marc Merchat (à droite).*



La bête qui remonte : en pleine action, Paulette Freydier (à gauche) et Mireille Subtil (à droite).



Forme et détente

Une heure par semaine, à la nouvelle salle des fêtes de Mariac, nous sommes 34 à nous retrouver pour un moment sportif et de détente.

Prendre conscience de son corps pour se mouvoir sans le blesser, améliorer sa santé en faisant des exercices simples à la portée de tous, en respect avec soi-même, relâcher son corps, se détendre en gommant pour quelques minutes les contrariétés et les pensées négatives, penser à soi : tels sont les objectifs de l'activité.

En mai 2008, une journée « découverte à la sophrologie » a remporté un grand succès auprès de nos adhérentes. Sur leurs demandes, deux journées sont proposées en février et avril 2009.

M^{me} Gautherot, sophrologue à Privas, vient nous initier à la sophrologie, au « do-in » et autres techniques de relaxation. L'atelier se déroule tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30.

Si vous avez une envie de nous rejoindre contactez nous au [06 15 76 73 35](tel:0615767335).

Médiathèque inter-communale

Depuis qu'elle a été installée dans de nouveaux locaux, les bénévoles qui l'animent constatent une forte augmentation de fréquentation avec plus de 55 familles d'abonnés. Elle est désormais ouverte au public **les mercredis et vendredis de 16 h 30 à 18 h**, et aux classes des écoles de la commune deux fois par mois les lundis et jeudis.



Diverses animations sont également proposées aux jeunes élèves comme la lecture de contes et des présentations décentralisées de thèmes développés à l'Arche des métiers. Cet automne, à l'occasion de l'inauguration, nous avons eu la chance d'accueillir l'explorateur Nicolas Dubreuil pour une conférence-débat sur l'Arctique, avec projection d'un film et présentation d'objets. Ce sont une soixantaine d'enfants en matinée et de nombreux adultes en soirée qui se sont régalingés des commentaires de ce talentueux spécialiste qui a su parler du réchauffement de la planète d'une autre manière.



Le grand nombre de livres dont disposent l'équipe de bénévoles permet d'offrir un choix important d'ouvrages renouvelés chaque semestre. Vous serez les bienvenus en venant leur rendre visite.

Sachez encore que la cotisation annuelle est de 8 euros par an et par famille, mettant ainsi la culture à la portée de tous.

Les cerises amères de 1940

Lorsque juin glorieux chassait les teintes grises
Je priai le soleil de dorer joliment
Ma peau par sa caresse et son rayonnement
Et puis, j'allais cueillir à l'arbre des cerises...

Vellétés d'amour, tendresses imprécises
Venaient avec le soir langoureux et charmant
Chaque rose naissait pour mon enchantement
Les lilas se fanaient dans des senteurs exquises...

Un peuple en désarroi parlant de trahison
Vint assombrir le ciel de la belle saison
Et la douceur de vivre à ma jeunesse offerte

Car la guerre brisa mon bonheur innocent
Mon âme à la douleur fut brusquement ouverte
- Et le rouge des fruits devint couleur de sang -

Simone Poinas

(Mention honorable au salon des Poètes de Lyon).



Fnath



Cette année 2009, l'ancienne salle des fêtes du Pont-de-Fromentières a accueilli l'assemblée générale de la FNATH et, à cette occasion, Adrien Saroul a été mis à l'honneur. Lors de cette journée, le bureau formé de Raymond Chappaz, Christian Robin et Émile Saroul a également été reconduit par les nombreux membres présents.

La FNATH est une association des accidentés de la vie. Elle dépend du groupement Drôme-Ardèche où deux conseillers juridiques sont là pour défendre vos droits ; on les retrouve les quatrièmes lundis du mois en février, juin, septembre et novembre à la mairie des Nonières. Une permanence est également tenue par les responsables de la section du Cheylard au 1^{er} étage du centre médico-social le premier samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h.



ALLO,
MON BRICOLEUR ? **04 75 29 17 55**



JEAN-MARIE ROCHETTE

MARIJON 07160 MARIAC

ENTRETIEN PARC ET JARDINS

ENTRETIEN ET RESTAURATION DU BÂTIMENT

E.G.B.I.

Cymbalista

Électricité générale

10, rue du Temple

07160 Le Cheylard

Tél. **04 75 29 38 58**

Fax 04 75 29 17 98



Routes - Autoroutes - Voiries urbaines - Lotissements
Aménagements sportifs - Infrastructures industrielles
Travaux privés

Z.I. La Palisse Allée des Vergers

07160 LE CHEYLARD

Tél. 04 75 29 44 89 - Fax 04 75 29 46 57

Eyrieux Clair

Entretien des berges : responsabilités du propriétaire riverain

L'article L215-14 du Code de l'Environnement stipule que « l'entretien du lit et de la végétation des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains ».

Le titre de propriété ne concerne ni l'eau, ni la faune sauvage s'y trouvant.

Les interventions en cours d'eau ne sont pas systématiques et ne doivent se faire que lorsqu'elles s'avèrent réellement utiles pour le milieu ou par rapport à un enjeu défini.

Un bon entretien doit répondre aux objectifs suivants :

- ✓ Préserver le lit, les berges, la végétation et favoriser la biodiversité.
- ✓ Limiter l'impact des crues (érosion de berges, formation d'embâcles¹).
- ✓ Maintenir une bonne qualité de l'eau (alternance de zones d'ombrage et de lumière...).

Pour ce faire, il faut privilégier :

- ✓ Les espèces aptes à la vie en bordure de cours d'eau, c'est-à-dire celles présentant un système racinaire développé pour maintenir les berges, comme les aulnes (ou vernes), saules, frênes... Par contre, d'autres espèces ne sont pas adaptées comme les acacias, les peupliers blancs... ayant des racines superficielles et peu développées.
- ✓ Des coupes sélectives veillant à préserver une végétation diversifiée (tant au niveau des espèces que des classes d'âges). Sont à bannir les coupes à blanc qui déstabiliseraient les berges.
- ✓ Des moyens d'intervention doux.

Attention, en fonction de la nature et de l'importance des travaux, il peut être nécessaire d'obtenir un accord préalable auprès de la Police de l'eau et de la pêche (DDAF).

Aussi, avant toute intervention en bordure de cours d'eau, les techniciens du syndicat Eyrieux Clair se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout conseil technique nécessaire (tél. 04 75 29 44 18).



À noter

La loi permet aux collectivités territoriales de se substituer au propriétaire riverain et d'effectuer les travaux en lieu et place de ce dernier si les travaux sont déclarés d'intérêt général. Tout ou partie des frais afférents à ces travaux peuvent être réclamés au propriétaire.

Il faut également savoir qu'en cas de manquement à leurs obligations, des sanctions pénales et/ou financières peuvent être prises à l'encontre des propriétaires récalcitrants.

¹ Embâcle = barrage de bois pouvant obstruer le cours d'eau.

Sictomsed

Le tri sélectif



LES CORPS CREUX

- bouteilles en plastique
- flacons en plastique
- briques alimentaires
- boîtes métalliques
- barquettes en aluminium
- aérosols
- bouteilles d'huile alimentaire

LE VERRE

- flacons, bocaux
- bouteilles toutes tailles
- petits pots (aliments pour les bébés)

LE PAPIER/CARTON

- papiers, journaux, magazines
- tous les emballages en carton
- enveloppes à fenêtre

Pensez à la déchetterie : c'est gratuit, facile et commode

Horaires d'ouverture Le Cheylard

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	-	15 h - 18 h 30
MARDI	9 h 30 - 11 h 50	14 h - 18 h 30
MERCREDI	9 h 30 - 11 h 50	14 h - 18 h 30
JEUDI	-	-
VENDREDI	9 h 30 - 11 h 50	14 h - 18 h 30
SAMEDI	10 h 30 - 17 h	

Renseignements

N'hésitez pas à contacter le Sictomsed
ZI La Palisse - Allée des Vergers
07160 Le Cheylard

Service technique :
 François Ponce, 04 75 29 34 38
 Service administratif :
 M^{lle} CHABAL, 04 75 29 42 57

OU consultez notre site internet :
www.sictomsed.fr

Chiffres importants pour 2009 : augmentation du coût du traitement des ordures ménagères du fait de l'évolution de la taxe générale des activités polluantes et de la mise en place des usines de traitement du Sytrad (coûts que le Sictomsed ne maîtrise pas).

Base : 4040 tonnes

2008	2009	2010 (prévisions)
66,68 € / tonne TTC	84,40 € / tonne TTC	129,70 € / tonne TTC
+ 26,57 %, soit + 71 588,80 €		+ 53,67 %, soit + 183 012,00 €
en 2 ans + 94,51 %, soit + 254 600,80 €		

Rappels

Il est interdit de déposer les déchets verts et les cartons dans les conteneurs à ordures ménagères (ils sont acceptés gratuitement à la déchetterie).

Le débroussaillage



Débroussailliez avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain) ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.

Si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U définie dans un POS ou PLU), vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

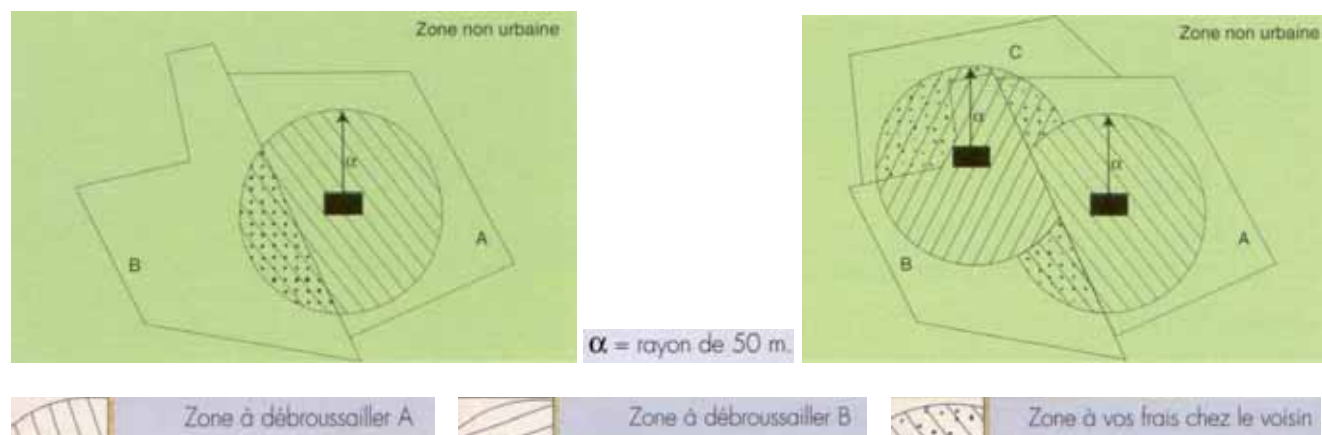
Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

Pour vous guider, quelques schémas



Pour plus de renseignements, un guide « Emploi du feu et débroussaillage » est disponible en Mairie.

Promenade toponymique à travers la commune de Mariac

En cette commune de Mariac blottie au cœur des Boutières, certains noms de lieux attirent notre attention par leur charme provincial, mais aussi par leur consonance.

Nous cherchons alors quelle peut être la signification de ces toponymes. Aussi, afin de se distraire un moment, effectuons une promenade pour essayer de découvrir le sens caché de leurs noms.

Commençons par le château de **Tournays**. Or donc, transportons-nous en Flandre belge, où la ville de Tournay se baigne dans la Schelde. Ce nom provient du nom gallo-romain *Tornos*, *Turnus*, ou *Turnicius*, personnage gallo-romain qui possédait un domaine en ce lieu.

Au ^{xiv}^e siècle, noble et illustre Eymard du Puy, chevalier de Peyrin au diocèse de Vienne, et seigneur en partie du château de Gluyras au diocèse de Viviers, participa à des combats en Flandres, durant la guerre de Cent Ans. Il ramena de Tournai un enfant noble, Jean de Burine. Ce dernier se fixa ensuite dans la paroisse de Saint-Apollinaire-de-Gluyras, en Boutières. Peu après 1375, il épousa noble Catherine de Marchallan, et plus tard s'établit, en faisant bâtir une maison forte sur la terre de Sarrebaud (dans la commune actuelle de Beauvène), à laquelle il donna le nom de Tournays, en souvenir de sa ville natale. Il avait reçu cette terre en donation, de la part d'Eymard du Puy, en reconnaissance de sa loyale fidélité.

Jean fonda alors la maison noble de Burine de Tournays dont les armes étaient « d'azur à la montagne d'argent sommée de deux grues affrontées de même, au chef cousu de gueules à trois étoiles d'argent ».

Deux siècles plus tard, un de ses descendants, Charles de Burine de Tournays, seigneur de Tournays (à l'époque sur la paroisse de Gluyras), vint habiter chez son oncle, Guillaume de la Motte-Brion. Il se maria le 19 février 1582 avec Catherine Delort, fille de Nicolas Delort, notaire royal de Mariac, puis se fixa ensuite à Mariac où il fit construire la maison forte qu'il nomma Tournays, foyer où sa postérité se développa jusqu'à la fin de la révolution.

À côté se trouve un pigeonnier dont un linteau de fenêtre est sculpté des inscriptions suivantes : « 15L5 DB » (1575 semble-t-il, le L étant un 7 renversé ; De Burines) ; et « 1760 ». En 1832,



le bâtiment était habité par Firmin Deburine, expert géomètre à Privas. Il fut vendu par les De Burine de Tournays en 1894 à M. Lafont, des Lèches, qui le céda ensuite en 1940 à M. Noyer. Il se dit qu'il existait un souterrain partant de Tournays aboutissant à Garnier après être passé sous le lit de la Dorne. Il faut bien rêver, quelquefois...

En plus de la maison forte, il existait un moulin de Tournays, sis en contrebas, au bord de la Dorne. Le 15 octobre 1650, noble Pons de B. de T. (un des fils de Charles) donna en arrentement à François Dupré ce moulin qu'il possédait. L'arrentement est l'action de donner ou de prendre à rente.

Pour clore ces renseignements, il est à signaler que le caveau des Burine de Tournays est creusé sous la chapelle Saint-Blaise (actuellement chapelle du Sacré-Cœur) située dans l'église de Mariac. Le premier enseveli de cette maison noble de la branche de Mariac, le 24 juillet 1656, est Pons de B. de T.

Dirigeons-nous en direction du Pont de Fromentières et faisons une halte à la maison nommée **Le Manson**. En vieux français (roman) le mot « *mansio* » signifie : maison ; « *mansionile* » a le sens de maison de paysan, habitation avec petite portion de terre (qui a donné les toponymes Mesnil, Magny) ; « *mansus* » : manse (lot de terre avec habitation, formant une unité de culture). Le manse était souvent l'ancienne « *villa* » gallo-romaine (domaine agricole avec habitation et dépendances). Le mot subsiste

Commune de Mariac

sous la forme de « mas » (ferme, habitation rurale). Nous pouvons penser que Manson signifie : fermette, petit mas.

On ne peut exclure que ce toponyme puisse provenir du nom d'homme gallo-romain *Mantia* ou *amantio*. Mais pour en être certain il faudrait connaître le nom médiéval de ce lieu.

Au ^{xix}^e siècle il existait le moulin du Manson, situé en contrebas, sur la rive droite de la Dorne, en amont du pont actuel. En 1849, François Faure était meunier au Manson. En 1851, un François Riou, qui était meunier au moulin de l'Armurier, habitait au Manson.

D'autres lieux Manson existent en Ardèche : un mas sur la commune de Gilhac et Bruzac, un sur la commune de Sainte-Eulalie, un autre encore avec un bois du même nom, sur la commune de Saint-Étienne-de-Serre.

Traversons le pont sur la Dorne, passons à l'armurier et arrivons à **Bourret**, une maison avec terrain sise au bord de la route et du Chareyra (chemin et ruisseau couvert descendant des Mazas, couvert par une route goudronnée maintenant).

Ce nom provient certainement de « *rito* » : gué, en gaulois ; qui a donné « *bonum ritum* » en latin, soit : bon gué. Pour corroborer cette explication, il est à remarquer qu'il existait un gué près de là, un peu en aval, sur la Dorne. Le passage qui y menait passait entre le mur de l'ancienne pêcheraie des Riou et le transformateur électrique, un peu avant la nouvelle mairie. La famille Riou le savait et a toujours laissé le passage libre car il était public, tout comme le gué. Passé la Dorne, on montait sur les terrains des Brousses par un chemin, public aussi, passant entre les propriétés. Son entrée a été comblée en 1991 par un amas de pierres, lors du curage de la rivière, par un engin de terrassement. Ce chemin passait sur une partie surélevée que l'on peut voir encore dans les prés, et rejoignait l'ancienne route, plus élevée que l'actuelle, et qui passait contre le Mas des Sagnes.

Ce gué est signalé sur le cadastre de 1839 ; il existe un village nommé Bourré (Loir et Cher), Bouret (Haute-Loire, La Bourrée (mas sur la commune de Saint-Lager-Bressac), Bourrat (hameau de la commune de Lagorce).

Jusqu'en 1915, la maison de Bourré était occupée par une filature de soie appartenant à M. Dejoux, qui plus tard alla s'installer au Cheylard. En 1912, d'après une photographie, il y avait alors trois ouvriers et treize ouvrières. Plus tard M. Henri Dallard y fait fonctionner sa

Quartier du Manson



Bourret et le chemin des Mazas



menuiserie jusqu'au milieu des années 1960.

Un peu plus loin, grimpons par la route menant à Cornuscle. En contrebas un grand bâtiment en forme de fer à cheval carré se nomme **Échanoux**. Les terres attenantes forment un grand domaine de part et d'autre du ruisseau de Cornuscle. Au début du ^{xvii}^e siècle il s'appelait la Grange d'Eychanoux, tandis qu'en 1648 on disait Chanoux. Il est possible que le nom provienne du patronyme roman *Ascanius* mais est-ce que le bâtiment existait à l'époque médiévale ? Rien n'est moins sûr.

En patois occitan du midi, « *chanoun* » signifie canal, conduit en bois, terre ou métal, et provient du latin « *canalis* » : canal. En nos contrées cela a donné « *Chanal* », « *tsanal* » : chéneau, canal de conduite d'eau alimentant un moulin ou d'irrigation, versoir de fontaine. En tous cas, il n'existait pas de moulin à eau ici. Les noms provenant de *canalis* sont nombreux. Citons Échannay (Côte-d'Or), Chanalez (commune de Saint-Julien-Chapteuil en Haute-Loire), les Chanaux (commune de Dunières en Haute-Loire).

Échanoux et l'ubac d'Échanoux



Mais ce toponyme provient plus certainement du latin « *canabis* » : chanvre. Anciennement on cultivait beaucoup le chanvre, et les bassins où on le faisait rouir se nommaient les chauchières (*tsotseyras*). On peut les retrouver dans les lieux Chauchai (hameau de la commune de Dornas), Les Chaussays (mas de la commune de Saint-Andéol-de-Fourchades), Chaussadis (mas de la commune d'Issanlas), Les Chaussadanches (quartier de la commune de Vesseaux), etc.

Canabis a fourni aussi de nombreux toponymes tels : Échenevex (Ain), Chenevelles (Vienne), Les Échanoux (commune de Silhac), les innombrables parcelles de terrain : chanabié, echenevrié, etc.

Jean Mathieu Valette, paysan aisé venant de la commune de Sainte-Eulalie, acheta le domaine d'Échanoux avant 1831, date de sa mort. La propriété échut à son fils Marc Mathieu Valette qui y vécut jusqu'en 1842, et qu'il vendit en 1872. Ce doit être lui qui fit construire le pont enjambant le ruisseau car, en 1839, cet ouvrage privé n'est pas mentionné sur le plan cadastral.

Cette flânerie à caractère toponymique, architectural et historique se terminera sur le sommet le plus élevé de l'intérieur de la commune : **Rocherine**, à 1010 m d'altitude, non loin de la ligne de crête séparant la vallée de la Dorne de celle de l'Eysse.

Ce sommet est constitué de grands monolithes granitiques, dont l'un est un parallélépipède rectangle de cinq mètres de hauteur, assez impressionnant. On ne peut voir ces rochers actuellement car une sapinière les cache entièrement depuis une quinzaine d'années.

Au début du XIX^e siècle on l'appelait Roche Reine. L'origine du nom de ce toponyme provient de « *renos* », « *rinos* » : cours d'eau en celte, ou même dans une langue parlée avant l'arrivée des Gaulois. Cette racine a donné par exemple : La Rine (ruisseau affluent de la Chamalière, en Haute-Loire), Rins (ruisseau affluent du Mousse, en Haute-Loire), plusieurs Rinoux, Reins, Reine, Reinas, Rinas, en Velay également.

Il faut préciser que le mot *reine* dans le sens de souveraine d'un pays n'a jamais produit de toponyme ; par contre la sainte nommée Reine, si ; citons en Alise Sainte-Reine (en Côte-d'Or). Notre rocher ne peut donc pas être la reine des roches du terroir. Rocherine est la « roche dominant les ruisseaux ». Cinq ruisseaux naissent à ses pieds ; et plus bas ont été construites les maisons de Fontbonne et de Signe Chasalet. Quant à nos propres pieds, ils nous ramèneront au Pont de Fromentières et à Mariac.

Rocherine



Michel Fenard



Vue du clocher

Offre 2^e paire

Optique Lévêque

Marie-Laure Pinet

LE CHEYLARD - 04 75 29 09 76

 **FORCLUM**
DRÔME ARDECHE

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES MT - BT
AÉRIENS ET SOUTERRAINS

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ROUTIER - DÉCORATIF

RÉSEAUX GAZ - TÉLÉCOMMUNICATIONS - EAU

BP 2 - ZI - 07270 LAMASTRE - Tél. : 04 75 06 44 01 - Fax : 04 75 06 50 00
E-mail : exbrayat@forclum.eiffage.fr

**Librairie - Papeterie
Maroquinerie
Fournitures de bureau**

Jean-Paul DOLMAZON

20, rue de la République

07160 LE CHEYLARD **Tél. 04 75 29 03 97**

Menuiserie - Charpente
Bois - PVC - ALU Couverture - Isolation

Jean-Claude Hilaire

07160 Mariac

Tél. 04 75 29 39 96

Fax 04 75 29 99 96



CABINET DER BAGHDASSARIAN
Expertise comptable - Conseil - Audit

**Une équipe de professionnels
au service de votre entreprise...**

Artisans - Commerçants - Industriels
Professions libérales - Sci

Tél. 04 75 29 14 64

Fax 04 75 29 23 03

Site internet : www.cdaba.fr

11, rue de la République
07160 Le Cheylard



**Complémentaire Santé
Prévoyance**



Choisissez une vraie mutuelle

- ✓ Aucun questionnaire médical
- ✓ Tiers Payant
- ✓ Remboursements en 48 h

Votre Accueil Mutualiste proche de chez vous !

30, rue de la République - 07160 Le Cheylard
Tél : 04 75 29 11 00 - Fax : 04 75 29 42 39



**Ouvert du lundi au samedi
de 8 h 30 à 19 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 20 h.**

- Carburant 24 h/24
- Distributeur de billets 24 h/24
- Rayon pains ouvert à partir de 6 h 30
- Location de véhicules utilitaires et tourisme

SUPERU
les nouveaux commerçants

**Demandez votre CARTE U
dans votre magasin, elle est gratuite**
Z.I. La Palisse - LE CHEYLARD



07160



Mariac